

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

<b>Identification de la compagnie:</b>	Avient Colorants Canada Inc. 2 Lone Oak Court Toronto, Ontario, M9C 5R9 N° de téléphone: +1 514-832-2559
	<b>Information sur la substance/préparation:</b> Product Stewardship E-mail: SDS.NORAMMB@avient.com
	<b>N° de téléphone d'urgence:</b> +1 CANUTEC (613) 996-6666

<b>Nom commercial:</b>	<b>RENOL-WHITE SB03800052-ZN</b>
<b>Numéro du produit:</b>	SB03800052
<b>Famille chimique:</b>	Préparation à base de pigments Support : ABS
<b>Usage:</b>	Additif pour la transformation des matières plastiques

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Pas une substance ni un mélange classé dangereux.

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pas une substance ni un mélange classé dangereux.

**Autres dangers**

Dangers non classifiés autrement:

Peut générer des concentrations de poussières inflammables dans l'air si des petites particules sont générées au cours de la transformation, manutention ou par d'autres moyens.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : Préparation à base de pigments  
Support : ABS

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Acides siliciques amorphes	7631-86-9	1 - 5
Aluminium hydroxide	21645-51-2	1 - 5
Dioxyde de titane	13463-67-7	30 - 60

Ce matériel est considéré comme dangereux par la Norme de Communication des Dangers d'OSHA(29 CFR 1910.1200) et par les Règlements sur les Produits Dangereux de SIMDUT 2015 au Canada (SOR/2015-17)., Les ingrédients dangereux de ce produit sont encapsulés, donc le matériel ne présente pas les risques pour la santé ni pour l'environnement, étant donné que l'exposition n'est pas prévue., Toute concentration indiquée en éventail est due à une variation de lot.

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.  
Consulter immédiatement un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
En cas de brûlures appliquer de l'eau froide jusqu'à ce que la douleur disparaisse puis demander un avis médical.  
Les brûlures doivent être traitées par un médecin.  
Si le polymère fondu entre en contact avec la peau, refroidir rapidement à l'eau froide. N'essayez pas de décoller le polymère de la peau. Consulter un médecin pour brûlure thermique. Absorption cutanée des granulats broyés n'est pas prévue.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche.  
NE PAS faire vomir.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les symptômes possibles connus sont ceux qui sont déduits de l'étiquetage (voir Section 2).  
Aucun autre symptôme connu.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Styrène  
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)  
Acrylonitrile.

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

- Information supplémentaire : Des matières combustibles  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Lors d'un incendie, certains gaz irritants et toxiques peuvent être générés par la décomposition thermique ou la combustion.  
Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière.  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé, en plus des équipements standard de lutte contre l'incendie.

---

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Laver soigneusement après manipulation.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.  
Éviter que le produit arrive dans les égouts.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Eviter toute formation de poussière.  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.  
Recueillir le produit non souillé pour le soumettre à un traitement ultérieur.  
Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

---

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Conseils pour une manipulation sans danger : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate.  
 Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
 Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
 N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.  
 Lors de la manipulation de produits fondus et chauds, porter des vêtements de protection appropriés.  
 Éviter la formation de poussière. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Mettre à terre les charges électrostatiques.

- Conditions de stockage sûres : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.  
 Protéger de l'humidité.  
 Éviter une exposition directe au soleil.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Garder dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le récipient fermé quand pas en service.  
 Conserver dans un endroit équipé de sprinklers.  
 Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières.
- Matières à éviter : non requis

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Acides siliciques amorphes	7631-86-9	TWA (Poussière)	20 Millions de particules par pied cube (Silice)	OSHA Z-3
		TWA (Poussière)	80 mg/m <sup>3</sup> / %SiO <sub>2</sub> (Silice)	OSHA Z-3
Dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
Aluminium hydroxide	21645-51-2	VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



RENOL-WHITE SB03800052-ZN

Page 5

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

		(Respirable)	(Aluminium)	
		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m3 (Aluminium)	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.  
Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.  
Utiliser des moyens techniques de contrôle, tels qu'une aspiration locale ou générale, pour maintenir les concentrations dans l'air en-dessous des limites d'exposition.

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter les respirateurs approuvés par NIOSH/MSHA selon les recommandations du fabricant où la poussière ou la brume de poussière peut être généré.  
Porter un équipement de protection respiratoire lorsque ce produit est utilisé à températures élevées (voir section 8).

Protection des mains  
Remarques : - gants en caoutchouc nitrile Gants imperméables en caoutchouc butyle PVC Gants en néoprène Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résistant à la chaleur.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection avec les manches longues et des gants, pour éviter tout contact de la peau.  
Lors de la manipulation de produits fondus et chauds, porter des vêtements de protection appropriés.

Mesures d'hygiène : Les règles habituelles de précautions d'hygiène Industrielle doivent être respectées, en particulier: ne pas boire, manger ni fumer pendant la manipulation du produit; se laver les mains et le visage au moment des pauses et après le travail.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : granulé

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Non applicable

pH : Non applicable

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

Point de fusion	:	> 90 °C
Point d'ébullition	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non déterminé
Auto-inflammation	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Densité relative	:	non disponible
Densité	:	non déterminé
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Cette propriété n'est pas applicable à des mélanges.
Température de décomposition	:	En l'état actuel de nos connaissances, aucune décomposition thermique n'est attendue si le produit est utilisé selon les bonnes pratiques de production. Voir section 10.4. "Conditions à éviter"
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	donnée non disponible donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	non disponible
Tension superficielle	:	Non pertinent
Taille des particules	:	odeur spécifique au produit

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Stable
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. Tenir hors de portée de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Peut générer des concentrations de poussières inflammables dans l'air si des petites particules sont générées au cours de la transformation, manutention ou par d'autres moyens. Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.
Matières incompatibles	:	Acides forts et oxydants forts Acides forts et bases fortes
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition en utilisation conforme.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucun(e) à notre connaissance.

**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie cutanée	:	Estimation de la toxicité aiguë: 2,633 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
---------------------------------	---	--

**Composants:****Acides siliciques amorphes:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 BPL: oui Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé
-------------------------------	---	--

Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.08 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403
-------------------------------	---	--

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

BPL: oui

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Méthode: autre  
BPL: non

**Aluminium hydroxide:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë  
Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Non applicable

**Dioxyde de titane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425  
BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 3.4 - 5.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: non  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: non requis

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Résultat: Pas d'irritation de la peau

---

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

---

### **Composants:**

#### **Acides siliciques amorphes:**

Espèce: Lapin  
Durée d'exposition: 4 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: oui

#### **Aluminium hydroxide:**

Espèce: Lapin  
Durée d'exposition: 4 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: oui

#### **Dioxyde de titane:**

Espèce: Lapin  
Durée d'exposition: 4 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: non

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

### **Composants:**

#### **Acides siliciques amorphes:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
BPL: oui

#### **Aluminium hydroxide:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
BPL: oui

#### **Dioxyde de titane:**

Espèce: oeil de lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
BPL: Pas d'information disponible.

---

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

---

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Résultat: non sensibilisant

#### **Composants:**

##### **Acides siliciques amorphes:**

Remarques: donnée non disponible

##### **Aluminium hydroxide:**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

Type de Test: Système respiratoire

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Espèce: Souris

Méthode: autre

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

BPL: non

Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

##### **Dioxyde de titane:**

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Voies d'exposition: Dermique

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: Pas d'information disponible.

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Dermique

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

Type de Test: Système respiratoire

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Espèce: Souris

Méthode: autre

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

BPL: Pas d'information disponible.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

#### **Composants:**

##### **Acides siliciques amorphes:**

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Concentration: 667 - 10000 µg/plate  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui
- Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Concentration: 10 - 500 µg/ml  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui
- Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Concentration: 38 - 1000 µg/ml  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: oui
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Analyse cytogénétique  
Espèce: Rat (mâle)  
Souche: Fischer F344  
Voie d'application: Inhalation  
Durée d'exposition: 13 w, 6 h/d, 5 d/wk  
Dose: ca. 50 mg/m<sup>3</sup>  
Méthode: autre  
Résultat: négatif  
BPL: Pas d'information disponible.
- Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes, Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes
- Aluminium hydroxide:**
- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Concentration: 5, 10, 20, 40, 60, 80, 100 an  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
 Système d'essais: Lymphocytes humains  
 Concentration: 0, 5, 10, 15 and 25 µM AlCl<sub>3</sub>.  
 Activation du métabolisme: sans  
 Méthode: OCDE ligne directrice 473  
 Résultat: positif  
 BPL: Pas d'information disponible.  
 Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères  
 Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
 Concentration: 6.094, 12.19, 24.38, 48.75, 97  
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: OCDE ligne directrice 476  
 Résultat: négatif  
 BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
 Espèce: Rat (mâle et femelle)  
 Souche: Sprague-Dawley  
 Type de cellule: Cellules de moelle osseuse  
 Voie d'application: par voie orale (gavage)  
 Durée d'exposition: two doses (24 h)  
 Dose: 500 - 1000 - 2000 mg/kg  
 Méthode: OCDE ligne directrice 474  
 Résultat: négatif  
 BPL: oui

Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

### Dioxyde de titane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
 Système d'essais: Salmonella typhimurium  
 Concentration: 333 - 5000 µg/plate  
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: OCDE ligne directrice 471  
 Résultat: négatif  
 BPL: oui

Type de Test: Test de Ames  
 Système d'essais: Escherichia coli  
 Concentration: 333 - 5000 µg/plate  
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
 Méthode: OCDE ligne directrice 471  
 Résultat: négatif

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Souche: ICR  
Type de cellule: Érythrocytes  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition: single treatment  
Dose: 500 - 1000 - 2000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes, Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

### Cancérogénicité

#### Composants:

##### **Acides siliciques amorphes:**

Espèce: Rat, (mâle et femelle)  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition: 103 w  
Dose: 1,25 - 2,5 - 5 % in diet  
Groupe: oui  
Fréquence du traitement: daily  
NOAEL: env. 1,800 - 3,000 mg/kg p.c./jour  
Méthode: OCDE ligne directrice 453  
Résultat: négatif  
BPL: Pas d'information disponible.

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

##### **Aluminium hydroxide:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

##### **Dioxyde de titane:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

#### Composants:

##### **Acides siliciques amorphes:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: étude sur une génération  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Dose: 497 (m), 509 (f) mg/kg  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 497 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 497 Poids

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 415  
BPL: non

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat  
Souche: Wistar  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 13,5 - 62,7 - 292 - 1350mg/kg  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1,350 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: 1,350 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
BPL: non

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale. Il n'est pas attendu d'effets tératogènes.

**Aluminium hydroxide:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Souche: Sprague-Dawley  
Voie d'application: Eau potable  
Dose: 120, 600, 3000 ppm  
Durée d'un traitement unique: 70 d  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: env. 8.06 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: env. 8.06 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: env. 8.06 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
BPL: oui  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Souche: Wistar  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 0, 192, 384, 768 mg/kg  
Durée d'un traitement unique: 10 d  
Fréquence du traitement: 2 quotidien  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 266 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: 266 Poids corporel mg / kg  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 266 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
BPL: Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

**Dioxyde de titane:**

Effets sur la fertilité : Remarques: donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Souche: Wistar  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Dose: 100, 300, 1000 mg/kg bw  
Durée d'un traitement unique: 14 d  
Fréquence du traitement: 1 quotidien  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1,000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 1,000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité embryo-fœtale.: NOEL: 1,000 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
BPL: oui  
Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale. Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Composants:****Acides siliciques amorphes:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Aluminium hydroxide:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Dioxyde de titane:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Composants:****Acides siliciques amorphes:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Aluminium hydroxide:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

organe cible, exposition répétée.

**Dioxyde de titane:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Acides siliciques amorphes:**

Espèce: Rat, mâle et femelle  
NOAEL: 4000 - 4500 mg/kg p.c./jour  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition: 13 w  
Nombre d'expositions: continuously  
Dose: 0,5 - 2 - 6,7 % SI in diet  
Groupe: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 408  
BPL: oui

Espèce: Rat, mâle et femelle  
NOAEL: 1,3 mg/m<sup>3</sup>  
LOAEL: 0.0059 mg/l  
Voie d'application: Inhalation  
Durée d'exposition: 13 w  
Nombre d'expositions: 6 hr/day; 5 days a week  
Dose: 1,3 - 5,9 - 31 mg/m<sup>3</sup>  
Groupe: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 413  
BPL: oui

Voie d'application: Contact avec la peau  
Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

**Aluminium hydroxide:**

Espèce: Rat, mâle et femelle  
NOAEL: 3225 mg/kg p.c./jour  
Voie d'application: Eau potable  
Durée d'exposition: 364 d  
Nombre d'expositions: continuously  
Dose: 87 - 289 - 867 mg/kg  
Groupe: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 426  
BPL: oui  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Espèce: Rat, mâle  
NOAEL: 3 mg/m<sup>3</sup>  
LOAEL: 28 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application: Inhalation  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Durée d'exposition: 4 w

---

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

---

Nombre d'expositions: 6 hr/day; 5 days a week  
Dose: 0,4 - 3,0 - 28 mg/m<sup>3</sup>  
Groupe: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 412  
BPL: non  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Voie d'application: Contact avec la peau  
Remarques: L'étude n'est pas nécessaire d'un point de vue scientifique.

Espèce: Rat, mâle  
Voie d'application: par voie orale (alimentation)  
Durée d'exposition: 28 d  
Nombre d'expositions: daily  
Dose: 0,3-1,0-3,0 %

### **Dioxyde de titane:**

Espèce: Rat, mâle  
NOEL: > 24000 mg/kg p.c./jour  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition: 29 d  
Nombre d'expositions: daily  
Dose: 24000 mg/kg  
Groupe: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 407  
BPL: Pas d'information disponible.

Espèce: Rat, mâle et femelle  
NOAEL: 0.01 mg/l  
Voie d'application: Inhalation  
Durée d'exposition: 2 a  
Nombre d'expositions: 6 hours/day, 5 days/week  
Dose: 0,0106 - 0,0507 - 0,250 mg/l  
Groupe: oui  
Méthode: Toxicité par exposition répétée (toxicité chronique)  
BPL: non

### **Toxicité par aspiration**

#### **Composants:**

##### **Acides siliciques amorphes:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

##### **Aluminium hydroxide:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

##### **Dioxyde de titane:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Informations générales : Les symptômes possibles connus sont ceux qui sont déduits de l'étiquetage (voir Section 2).

**Information supplémentaire****Composants:****Dioxyde de titane:**

Remarques: Lésions pulmonaires possibles.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: donnée non disponible

**Composants:****Acides siliciques amorphes:**

Toxicité pour les poissons : LL0 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 10,000 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1,000 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 24 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10,000 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 86.03 mg/l  
Durée d'exposition: 30 d  
Méthode: autre  
BPL: non  
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 34.223 mg/l  
Durée d'exposition: 30 d  
Méthode: autre  
BPL: non  
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.
- Toxicité des sédiments : CL50: 148.41 mg/l  
Durée: 14 d  
Méthode: autre  
BPL: non  
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.
- Aluminium hydroxide:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.43 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: autre  
BPL: oui  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0.005 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0.3895 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: autre
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 0.004 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50 (Lemna minor (Petite lentille d'eau )): 159.7 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 221  
BPL: oui  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 4.7 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 28 d  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: autre  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0.076 mg/l  
Point final: Taux de fécondité  
Durée d'exposition: 21 d  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: oui  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.  
Aucune toxicité à la limite de solubilité

**Dioxyde de titane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: EPA  
BPL: oui  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: Pas d'information disponible.  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

concentration nominale.

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

Contrôle analytique: donnée non disponible

Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: donnée non disponible

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: donnée non disponible

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

CL50 (Acartia tonsa): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Contrôle analytique: donnée non disponible

Méthode: ISO 14669 et la méthode PARCOM

BPL: oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 61 mg/l

Point final: Taux de croissance

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: non

Méthode: EPA

BPL: Pas d'information disponible.

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

CE50 (Skeletonema costatum (algue marine)): > 10,000 mg/l

Point final: Taux de croissance

Durée d'exposition: 72 h

Contrôle analytique: donnée non disponible

Méthode: ISO 10253

BPL: oui

Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 7.31 mg/l

Durée d'exposition: 28 d

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui

Méthode: autre

BPL: Pas d'information disponible.

Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

produit de composition similaire.

- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée provenant d'une station traitant plutôt les eaux ménagères): > 1,000 mg/l  
Point final: Toxicité pour les bactéries (inhibition de la respiration)  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: aquatique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: oui  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
- NOEC (boue activée provenant d'une station traitant plutôt les eaux ménagères): >= 1,000 mg/l  
Point final: Toxicité pour les bactéries (inhibition de la respiration)  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: aquatique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: oui  
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : Type de Test: sol artificiel  
NOEC (Folsomia candida): 0,1 ->= 10 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Point final: mortalité  
Méthode: ISO 11267  
BPL: non  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.  
Ce produit n'a aucun effet néfaste connu sur les organismes du sol testés.
- Toxicité pour les plantes : NOEC: >= 10 %  
Durée d'exposition: 20 h  
Point final: Croissance  
Espèce: Lactuca sativa (laitue)  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: autre  
BPL: non  
Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.  
Aucun effet sur la croissance n'a été observé.
- Toxicité des sédiments : NOEC (Hyalella azteca (Scude)): >= 100000 %  
Contrôle analytique: non  
Sédiment: sol artificiel  
Durée d'exposition: 28 d  
Nominal / mesuré: nominal  
Base pour effet: mortalité  
Méthode: autre  
BPL: non

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.

NOEC:  $\geq$  14989 mg/kg poids sec (p.s.)  
Contrôle analytique: donnée non disponible  
Sédiment: Sédiments naturels  
Durée d'exposition: 10 d  
Nominal / mesuré: nominal  
Base pour effet: mortalité  
Méthode: autre  
BPL: oui

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### Acides siliciques amorphes:

Biodégradabilité : Remarques: Non applicable

##### Aluminium hydroxide:

Biodégradabilité : Remarques: Non applicable

##### Dioxyde de titane:

Biodégradabilité : Remarques: Non applicable pour les composés inorganiques.

### Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: non déterminé

#### Composants:

##### Dioxyde de titane:

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 20 - 200  
Durée d'exposition: 14 d  
Concentration: 0.1 - 1 mg/l  
Méthode: autre  
BPL: Pas d'information disponible.  
Remarques: Ne s'accumule pas dans les organismes.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: inorganique

### Mobilité dans le sol

#### Produit:

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: non déterminé

### Composants:

#### **Dioxyde de titane:**

Mobilité : Remarques: Une absorption à la phase solide du sol est possible.

Répartition entre les compartiments environnementaux : Adsorption/Sol  
Milieu: eau - sol  
log Koc: 4.61  
Méthode: autre

### **Autres effets néfastes**

#### Produit:

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Remarques: Aucune information n'est disponible, étant donné que le rapport sur la sécurité chimique (CSR) n'est pas nécessaire.

Information écologique supplémentaire : Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou à l'égout.

### Composants:

#### **Acides siliciques amorphes:**

Cheminement et devenir dans l'environnement : non disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB : La substance n'est pas identifiée comme une substance PBT ou vPvB.

Information écologique supplémentaire : Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou à l'égout.

#### **Aluminium hydroxide:**

Cheminement et devenir dans l'environnement : non disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Remarques: Non applicable

Information écologique supplémentaire : Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou à l'égout.

#### **Dioxyde de titane:**

Cheminement et devenir dans l'environnement : non disponible

Résultats des évaluations : Cette substance n'est pas considérée comme persistante,

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

PBT et vPvB : bioaccumulable et toxique (PBT).

Information écologique supplémentaire : Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou à l'égout.

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer ce produit conformément à toutes les exigences locales, Etat et règlements fédéraux.

Emballages contaminés : Considérer les prescriptions légales concernant la réutilisation ou l'élimination des matériaux d'emballage utilisés.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**TDG** : Marchandise non dangereuse

**IATA** : Marchandise non dangereuse

**IMDG** : Marchandise non dangereuse

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**NPRI Composants** : Chromium (III) compound  
Composé de cuivre

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

**Listes canadiennes**

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

OSHA Z-3 : USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-3

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

	Mineral Dusts
ACGIH / TWA	: 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
OSHA Z-3 / TWA	: 8-hour time weighted average

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 10/01/2020

Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans le présent document sont exactes à la connaissance d'Avient Corporation, ainsi que de celle de ses filiales et ses sociétés affiliées. Cependant, ni Avient ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées n'assume une quelconque responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation du produit Avient relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tout matériau peut présenter des dangers inconnus et doit être utilisé avec

---

Référence : 000000856575

Date de révision : 10/01/2020

Version : 1 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/16/2025

---

précaution. En raison des modifications possibles des produits Avient ainsi que des réglementations et lois nationales et internationales en vigueur, le statut des produits peut changer. Même si certains risques sont décrits dans les présentes, Avient, ses filiales et ses sociétés affiliées ne peuvent garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Ces informations ne sont valables que pour l'utilisation actuellement prévue pour ce produit Avient et ne sont pas valables pour toute utilisation de ce dernier en conjonction avec tout autre matériau ou dans tout processus.

CA / FR